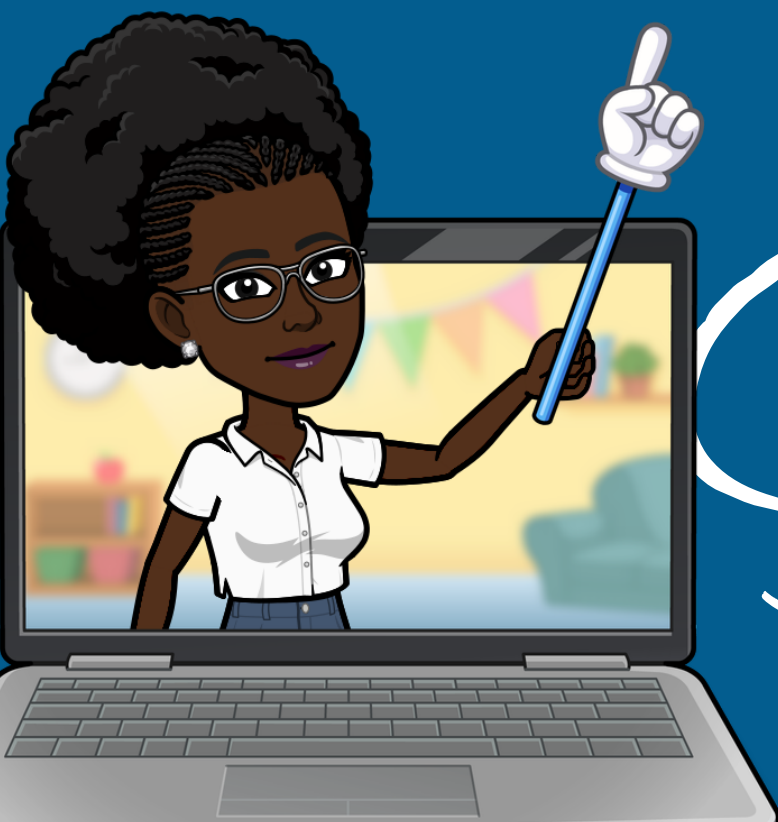




**La prospection
directe au
Sénégal, qu'en
disent les textes ?**

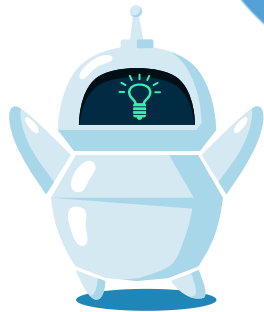
Pour faire court...

La prospection directe désigne toute sollicitation effectuée au moyen de l'envoi de message, quel qu'en soit le support ou la nature notamment commerciale, politique ou caritative, destinée à promouvoir, directement ou indirectement, des biens, des services ou l'image d'une personne vendant des biens ou fournissant des services.



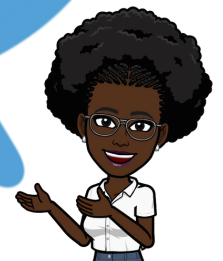
Attention !!!! Le respect de l'obtention du consentement préalable est très important. La CDP a sanctionné bien des entreprises au Sénégal pour défaut d'obtention du consentement préalable des personnes concernés, notamment pour des envois de SMS non sollicités.





Mais Concrètement
Ndéo, est-ce autorisé?

Très bonne question
Crooki, et voici ce
qu'en disent les
textes !



La loi n° 2008-12 du 25 janvier 2008 portant sur la protection des données à caractère personnel interdit de procéder à la prospection directe à l'aide de tout moyen de communication utilisant, sous quelque forme que ce soit, les données à caractère personnel d'une personne physique qui n'a pas exprimé son consentement préalable à recevoir de telles prospections.



Et pour plus de précisions Crooki,
étant donné que le texte
mentionne bien la nécessité d'un
consentement, voyons à présent
ce dont il s'agit!

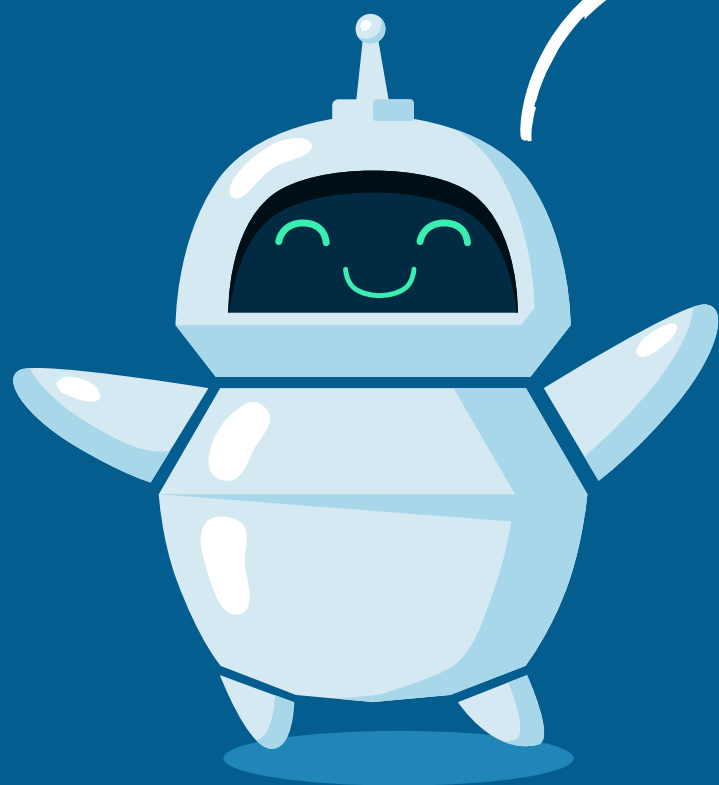


Le consentement...

Le consentement de la personne concernée renvoie à toute manifestation de volonté expresse, non équivoque, libre, spécifique et informée par laquelle la personne concernée ou son représentant légal, judiciaire ou conventionnel, accepte que ses données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement manuel ou électronique.

Dernière chose et pas des moindres, tout comme il est important de recueillir le consentement préalable de la personne concernée avant toute prospection directe, il est également **TRES IMPORTANT** de cesser toute prospection directe dès lors que la personne concernée retire son consentement ou manifeste son intention de ne plus être sujet audit traitement!

Exactement
merci crooki



Conclusion

Parcequ'il est important pour E-Karangé,
que tout sénégalais ait pleinement
connaissance de ses droits et obligations
en matière de protection des données
personnelles, retrouvez le contenu de cette
publication en wolof dans notre podcast E-
Karangé disponible sur TOUTES LES
PLATEFORMES d'écoute !

